



LYCEE PROFESSIONNEL
PHILIBERT DE L'ORME

Métiers du Bâtiment

Unité de Formation par
Apprentissage

7 rue Jules Ferry
28110 LUCE
Tél. : 02.37.35.38.30
Fax : 02.37.35.38.38
ce.0280009h@ac-orleans-tours.fr
<http://lp-philibert-de-l-orme.fr>

Être apprenti en mixité au Lycée Philibert de l'Orme

► C'est cumuler une formation professionnelle au plus près des attentes des entreprises et bénéficier d'un accompagnement éducatif et pédagogique d'une qualité inégalée dans les centres de formation de l'agglomération.

► C'est la garantie d'un parcours sécurisé. En cas de rupture du contrat d'apprentissage votre enfant poursuit sa formation sous statut scolaire sans aucune formalité.

Trois places par filière sont accessibles à l'apprentissage sous conditions :

- ➔ Avis favorable de l'équipe pédagogique
- ➔ Place disponible
- ➔ Entreprise partenaire

LES ENSEIGNEMENTS

Enseignements professionnels

Les apprentis sont dans leur spécialité et peuvent ainsi enrichir leurs compétences par une pratique en atelier animée par des professeurs qualifiés et engagés dans la voie de l'excellence professionnelle.

Enseignements généraux

En Bac Pro, mise en place de groupes autonomes d'apprentis en Français, Mathématiques, Sciences, Anglais, PSE et éco-G, les apprentis ne seront jamais en décalage par rapports à leurs camarades scolaires. Ils bénéficieront de plus d'un accompagnement à l'autonomie renforcé et d'heures de soutien par un Professeur référent dédié à l'apprentissage.

APPRENTISSAGE EN MIXITÉ

Comment ça marche ?



ADMISSION

A partir de la classe de :

- 1^{ère} Bac Pro
- Terminale Bac Pro
- Terminale CAP

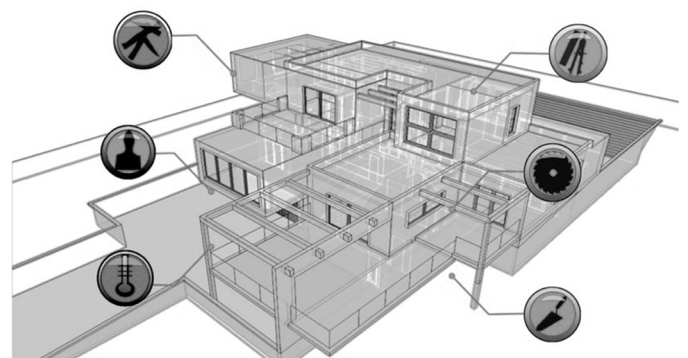
Alternance suivant un planning établi sur une année scolaire propre au lycée :

Pour le Bac Pro

20 semaines au lycée avec un emploi du temps de 35 heures. Le reste du temps en entreprise.

Pour le CAP

14 semaines au lycée avec un emploi du temps de 35 heures. Le reste du temps en entreprise.



FORMATIONS ACCESSIBLES EN MIXITÉ

- Bac Pro Aménagement et Finition du Bâtiment
- Bac Pro Technicien du Bâtiment : Organisation et Réalisation du Gros œuvre
- Bac Pro Maintenance et Efficacité Énergétique (Actuellement MSEC)
- Bac Pro Métiers du Froid et des Énergies Renouvelables (Actuellement FCA)
- Bac Pro Menuisier Agenceur
- Bac Pro Technicien Constructeur Bois

- CAP Couvreur
- CAP Monteur en Installations Sanitaires
- CAP Peintre applicateur de revêtements

Salaire d'un apprenti dans le secteur du bâtiment

Dans le BTP, le pourcentage du SMIC est plus favorable, surtout les deux premières années.

Rémunération par mois la 1^{re} année

Avant 18 ans	18-20 ans	21 ans et +
40,00 % du SMIC	50,00 % du SMIC	55,00 % du SMIC

Rémunération par mois la 2^e année

Avant 18 ans	18-20 ans	21 ans et +
50,00 % du SMIC	60,00 % du SMIC	65,00 % du SMIC

Rémunération par mois la 3^e année

Avant 18 ans	18-20 ans	21 ans et +
60,00 % du SMIC	70,00 % du SMIC	80,00 % du SMIC

QUELLES SONT LES AIDES POUR LES EMPLOYEURS ?

- ▶ Exonération de certaines charges sociales
- ▶ Crédit d'impôt Apprentissage
- ▶ Aides pour l'embauche d'un travailleur handicapé
- ▶ Prime à l'apprentissage

Salaire Mixité
Bac Lycée Formation
PL^{pro} 35 heures UFA
Alternance
Contrat

Pour toute **question relative à une formation en apprentissage, les modalités d'inscription**, contactez :

→ L'établissement :

Mme Arthur, Directrice Déléguée aux Formation et coordonnatrice UFA au 02 37 35 28 52
Mail du lycée : ce.0280009h@ac-orleans-tours.fr

→ Le pôle apprentissage du Greta

Pôle COEUR 2 LOIRE (département 28 et 45) : apprentissage-c2l@ac-orleans-tours.fr
Mme Guneau, coordonnatrice CFA : 06 03 07 19 34